



Comité Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tir à l'Arc



PELISSANNE



Siège Social : 4 lotissement des Vignerolles - 13330 PELISSANNE

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la rencontre

SPECIAL JEUNE

Samedi 12 JANVIER 2019

au gymnase Paul TACHER, avenue Saint ROCH à PELISSANNE. (N 43.631731 - E 5.156745)

CONDITIONS DE TIR : 2 X 5 VOLEES de 3 FLECHES

NIVEAUX ET DISTANCES DE TIR :	POUSSINS ET DEBUTANTS :	10 m sur BLASON de 122
	N3 :	15 m sur BLASON de 122
	N2 :	15 m sur BLASON de 80
	N1 :	15 m sur BLASON de 60
	AS :	15 m sur BLASON de 40

ENTRAINEURS ATTENTION : IL N'Y AURA PAS DE CHANGEMENT DE NIVEAU AU GREFFE

(Pour vérifier le niveau des archers <http://www.arc-cd13.fr/> onglet compétition jeune)

HORAIRE :	Ouverture du greffe	:	13h00
	Echauffement :		14h00 (sur cibles. Pas de changement de blasons)
	Début des tirs :		14h30
	Remise des récompenses :		17h00 (horaire indicatif)

INSCRIPTIONS :

Par mail à l'adresse suivante : cie.arc.pelissanne@gmail.com

Pas d'inscription par téléphone.

Le règlement se fera au moment du greffe

Tarif : 5 €

OBLIGATIONS : LICENCE COMPETITION 2019

AUTORISATION PARENTALE ou PRESENCE D'UN RESPONSABLE LEGAL
TENUE ET CHAUSSURES DE SPORT OBLIGATOIRE

SUR PLACE tout au long de la rencontre: Buvette

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous adressons nos salutations amicales et sportives.